



Le 28 septembre , à vingt heures quinze minutes en La Bigottière se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de BIGNON Véronica, Maire, convoqués le 23 septembre 2023

Etaient présents : BIGNON Véronica, LOUVEAU Thierry, JOLY-CRETOIS Valérie, MAURAIIS Thierry, MOCAËR Martial, RAMEL Nathalie, LECONTE Christine,

Absent (e)(s) - GENDRY Sébastien, JUSTOME Catherine, REY Laurent

Le secrétariat a été assuré par : JOLY-CRETOIS Valérie,

Selon l'article L2121-15 du CGCT, le conseil municipal a adjoint au secrétaire élu, une secrétaire auxiliaire en dehors de ses membres et qui ne participent pas aux délibérations : Catherine Le Roi, secrétaire de mairie

Mme le maire constate que le quorum est atteint : Les membres présents à la séance sont au nombre de 10/10

Le Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 19 janvier 2023 a été approuvé à l'unanimité.

Délibération	Objet de la délibération	Vote
	Délibération pour la convention relative à l'expérimentation du CFU	Approuvée à l'unanimité
	Devis pour les toilettes publiques à l'Eglise	Approuvé à l'unanimité
	Devis point à temps	Approuvée à l'unanimité
	Désignation pour d'un élu Révision du PLUI	Approuvée à l'unanimité
	Délibération pour le tarif de la salle des fêtes	Approuvée à l'unanimité
	Délibération pour le tarif de la salle du Tilleul	Approuvée à l'unanimité

Le 05/10/2023

La secrétaire de séance, Mme Joly-Crétois Valérie et Mme Le Maire, Mme Bignon Véronica